

## **Conseil Communautaire du 07 Juillet 2022 : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT.**

Monsieur le Président a rendu compte au Conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- d'encaisser un don d'un montant de 80 €,
- d'attribuer le contrat d'assurance relatif à l'annulation du spectacle et dommages aux biens des gradins du Son et Lumière 2022 à la société ALLIANZ Agence de LAPALISSE – Rémy THERIAS ; le montant du contrat s'élève à 3 602,62 € TTC,
- d'actualiser les tarifs afférents à la piscine de Bert à compter du 1er Juin 2022, afin d'être cohérent avec la grille tarifaire applicable à la piscine communautaire de Lapalisse,
- d'actualiser les prix de vente des produits vendus par l'Office de Tourisme, à compter du 1er Mai 2022,
- d'adopter un règlement qui encadre le remboursement des billets du spectacle Son et Lumière qui se déroulera les 29, 30, et 31 Juillet 2022, ainsi que les 04, 05, 06 et 07 Août 2022,
- de signer une convention avec l'association INITIATIVE ALLIER pour définir les conditions dans lesquelles la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » apporte son soutien aux activités d'intérêt général que l'association entend poursuivre pour le développement économique du territoire,
- d'encaisser un don d'un montant de 100 €,
- d'attribuer le marché de travaux de voirie communautaire 2022 à la société ADN TP (03400 TOULON SUR ALLIER), pour un montant de 45 607,40 € H.T.,
- d'effectuer un virement de crédit pour restituer le dépôt de garantie de 200 € à l'entreprise Métairie Mendès, au terme du bail de location d'un bureau à l'espace économique – télécentre,
- de proposer, à l'initiative du Conseil Communautaire des Jeunes, aux enfants de 4 à 12 ans, diverses activités le Samedi 18 Juin 2022, à l'espace aquatique de Lapalisse ; l'inscription est de 8 € par enfant pour la ½ journée,
- d'effectuer un virement de crédit de 1 000 € pour la mise aux normes du stade de football à Le Breuil, pour la mise en place de blocs d'enrochement sur le talus en sortie de drain,
- d'actualiser les prix de vente des produits vendus par l'Office de Tourisme, à compter du 30 Mai 2022,
- de conclure un avenant N°1 relatif au marché de fournitures d'entretien 2022 – 2023 – 2024 attribué à la société CLERMONT-CHIMIE (63670 LA ROCHE BLANCHE),
- de remettre un abonnement complet d'un an aux lauréats de la dictée organisée le 20 Mai 2022, par la Médiathèque du PAYS DE LAPALISSE,
- d'attribuer le marché d'assistance à la passation des contrats d'assurances à la société ED CONSULTANTS (37150 DIERRE), pour un montant de 2 500 € H.T.,
- d'encaisser un don d'un montant de 80 €,
- de consentir une remise de 20 % sur le prix de vente de l'ouvrage « Nationale 7 : le Grand Embouteillage » au Conseil Départemental de l'Allier du fait de l'importance de la commande (100 exemplaires), passant ainsi de 32 € TTC l'unité à 25,60 € TTC,
- de fixer un tarif pour la location de la scène mobile, pour les communes, les associations et les entreprises du territoire de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » ; le montant demandé est de 200 €,
- de procéder à la destruction des anciens tickets afférents à la régie de recettes de la Piscine de LAPALISSE,
- de modifier le plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine de Bert, et notamment les dates d'ouverture de cet établissement pour la saison 2022,
- d'encaisser un chèque de 500 € émanant de l'association LES ENFANTS DES VERITES correspondant à un don destiné à financer une partie des travaux d'aménagement d'un bac à sable dans la cour de l'école élémentaire de LAPALISSE,
- d'allouer à l'entreprise SAS CAMPINAMBULLE via la SCI SENECA IMMO, une aide d'un montant maximal de 13 733 €, en vue de rénover un bâtiment situé en ZI de Rosières à Lapalisse,
- de compléter la grille tarifaire du FABLAB par l'ajout d'un tarif de 5 € « Petite Collection du FABLAB » ; l'idée du FABLAB par cette collection est de rejouer aux classiques dans un format « pocket »,
- de signer une convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un foodtruck, à la piscine communautaire de Lapalisse, durant l'été 2022.